

## Aucune reconnaissance requise

---

Vous souhaitez travailler comme **masseur / masseuse** en Suisse ? Alors vous **n'avez pas** besoin de reconnaissance de votre qualification professionnelle étrangère. Vous pouvez directement postuler à des emplois.

Vous avez toutefois la possibilité de demander une attestation de niveau pour votre qualification. Cela vous permettra de simplifier vos contacts avec les employeurs et les autorités. L'attestation de niveau est un document qui renseigne sur le niveau de la formation étrangère dans le système de formation suisse.

Vous souhaitez demander une attestation de niveau ? Alors cliquez sur « ouvrir site web » :



Organisme de reconnaissance compétent

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)  
[ouvrir site web](#)



Durée de la procédure

jusqu'à 6 mois (après réception du dossier complet)



Frais de traitement

CHF 150 - 550



Validité

Ces informations ont été établies le 11/09/2024 (sous réserve de modifications juridiques).



Vos réponses

Dans quel pays avez-vous suivi votre formation ? **France**  
Pour quel type de massages êtes-vous qualifié(e) à effectuer ? **massages de bien-être ou de relaxation**

